

Bruxelles, le 21 mai 2024 (OR. en)

10189/24 ADD 1

Dossier interinstitutionnel: 2024/0114(NLE)

**CCG 14** 

## **PROPOSITION**

Origine:	Pour la secrétaire générale de la Commission européenne, Madame Martine DEPREZ, directrice
Date de réception:	21 mai 2024
Destinataire:	Madame Thérèse BLANCHET, secrétaire générale du Conseil de l'Union européenne
N° doc. Cion:	COM(2024) 209 final - ANNEXE
Objet:	ANNEXE de la proposition de décision du Conseil établissant la position à prendre, au nom de l'Union, en ce qui concerne la décision des participants à l'arrangement sur les crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public en vue de mettre à jour certaines clauses de caducité de l'accord sectoriel sur les crédits à l'exportation dans le domaine du changement climatique

Les délégations trouveront ci-joint le document COM(2024) 209 final - ANNEXE.

\_\_\_\_

p.j.: COM(2024) 209 final - ANNEXE

10189/24 ADD 1 es ECOFIN.2.B **FR** 



Bruxelles, le 21.5.2024 COM(2024) 209 final

**ANNEX** 

## **ANNEXE**

de la

## proposition de décision du Conseil

établissant la position à prendre, au nom de l'Union, en ce qui concerne la décision des participants à l'arrangement sur les crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public en vue de mettre à jour certaines clauses de caducité de l'accord sectoriel sur les crédits à l'exportation dans le domaine du changement climatique

10189/24 ADD 1 es 1 ECOFIN.2.B **FR** 

## **ANNEXE**

Le texte des notes de bas de page 6 et 10 de l'appendice I de l'accord sectoriel sur les crédits à l'exportation dans le domaine du changement climatique est supprimé et remplacé par l'un des deux textes suivants, selon la décision des participants:

«Après le 30 juin 2026, cette classe de projet sera abandonnée, à moins que les participants n'en conviennent autrement. Dans le même temps, les participants examineront les normes internationales élaborées d'ici là et décideront de les intégrer ou non dans cette rubrique.»

«Au plus tard le 30 juin 2026, les participants examineront les normes internationales élaborées d'ici là et décideront de les intégrer ou non dans cette rubrique.»